

Désignation de l'établissement éducatif de la protection de l'enfance

Nom de la structure :

Direction :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

SIRET : APE :

Profil et spécificité du public de l'établissement

.....

.....

.....

.....

Référents projet, binôme cadre – éducateur(s) (les interlocuteurs de l'Agence culturelle)

Nom Référent 1 (**direction / cadre**).....

Téléphone :

Courriel :

Nom Référent 2 (**éducateur**).....

Téléphone :

Courriel :

Facultatif, Nom Référent 3 et fonction.....

Téléphone :

Courriel :

Identification du public ciblé

Nombre de personnes concernées :

Âges :

- Groupe(s) : Mixte
 Femmes/filles
 Hommes/Garçons
 Parents-Mères/enfants

Quelles sont les compétences ou pratiques artistiques et culturelles du public concerné (ex : couture, danse...) ?

.....
.....
.....
.....

Comment pensez-vous organiser la prise en compte de la parole des jeunes et leur représentativité dans l'élaboration du projet ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Chaque projet explore un sujet (thématique/problématique) Identifié par les jeunes

Exemples de sujets à l'œuvre lors des précédentes éditions : l'identité, trouver sa voie, embellir son cadre de vie, l'écologie et l'environnement, le confinement, le lien social, se révéler par la culture, l'image de soi...

Quelle thématique le groupe de jeunes souhaite explorer ou questionner par l'art ?

.....

.....

.....

.....

Le mot des jeunes (Pourquoi le groupe souhaite-t-il explorer ce thème avec un artiste ?)

.....

.....

.....

.....

Le mot des éducateurs (motivations et objectifs visés ?)

.....

.....

.....

.....

Le mot de la direction (motivations, ressources humaines et organisation interne pour développer le projet ?)

.....

.....

.....

.....

Formulaire à retourner avant le **30 novembre 2021** à l'Agence culturelle départementale par voie numérique c. bissoulet@culturedordogne.fr **et** par courrier à Agence culturelle, Espace culturel F. Mitterrand, 2 place Hoche, 24000 Périgueux.

NB : la sélection des candidatures sera faite par le comité de direction en décembre 2021